

Résolutions - Conseil communal du 1er avril 2014

Le conseil,

- > Entend une interpellation du public
- Applique l'article 249 pour
- le déménagement des services de l'hôtel communal
- le câblage informatique
- l'équipement actif et le déménagement de la ligne Irisnet
- arrête le règlement d'affichage pour les élections du 25 mai 2014
- marque son accord de principe sur la proposition de la cession d'une partie du terrain du Bempt à la Région en échange de la réalisation et financement d'un nouvel accès aux infrastructures sportives
- prend pour information les décisions du collège concernant :
- 3 chauffe-eaux
- Le remplacement de poteaux de feux de signalisation
- La remise en état de la chaufferie de l'Abbaye
- La mise à jour des honoraires d'architectes pour la construction d'une nouvelle Maison des jeunes rue de Mérode 441
- Les travaux supplémentaires pour l'aménagement de la Place Saint-Antoine et rues alentour
- Choisit le mode de passation pour
- la réalisation d'un terrain synthétique
- la restauration du Pavillon Joséphine
- la création d'une nouvelle plaine de jeux
- les travaux de stabilité à l'école 12
- approuve
- la convention Contrat de Ville Durable 2014
- La convention-type et mandat au collège de signer les conventions de partenariat avec les asbl partenaires dans le cadre contrat de ville durable 2014
- Entend deux interpellations de Monsieur Rongé
- > Admet le directeur des travaux en stage
- Admet un agent à la pension pour inaptitude physique